

Mesures de restriction à respecter dans le Rhône

Usages d'agrément

VIGILANCE

Gestes
Éco-
citoyens

ÉCONOMIES VOLONTAIRES



Limiter l'arrosage en plein jour



Limiter le nettoyage des façades, des voitures, voiries publiques et privées



Limiter le remplissage des piscines et le fonctionnement des fontaines à circuit ouvert



Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages domestiques et professionnels sur le site internet du Rhône

<http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-developpement-durable-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse>